

Le logement

L'objectif du budget, par le biais de ce bill et de tous les autres programmes, c'est, tout en respectant l'orientation de la gestion libérale de ces 12 dernières années, étant donné que les dirigeants du parti libéral ne seront plus les mêmes après les prochaines élections—soit qu'ils auront tenu leur promesse de démissionner, soit que nous les aurons battus—de ne pas attendre 12 années supplémentaires et de tout régler en quatre ans. Le budget vise à faire croire aux Canadiens que le gouvernement libéral est le gouvernement de la prodigalité et de les amener à voter en conséquence. Il encourage les gens à faire faillite pour acquérir une maison, puisque le gouvernement va venir à leur aide. C'est de cette façon que les Canadiens vont pouvoir s'offrir un logis à prix raisonnable et non en travaillant et en gagnant l'argent nécessaire pour verser un acompte. A notre avis, les contribuables devraient pouvoir déduire les frais d'emprunt de leur revenu imposable car une maison est le seul bien qui soit protégé contre l'inflation. Quelle que soit la situation mondiale, les Canadiens qui possèdent une maison et qui ont remboursé leur hypothèque savent qu'ils ne pourraient être mieux protégés contre les méfaits de l'inflation.

Le gouvernement semble prétendre que nous ne pouvons nous permettre une telle mesure. Il prétend que nous ne pouvons laisser les Canadiens libres de penser; c'est pourquoi il propose de saper le sentiment de sécurité qu'éprouve tout propriétaire d'une maison. Le gouvernement voudrait que tout le monde soit sous sa dépendance.

Je ne dis pas ces choses de gaieté de cœur, monsieur l'Orateur. Avant que je ne me lance en politique, il m'a fallu un certain temps avant de voir cette tendance se dessiner et de constater que le caractère socialisant de la politique du logement se retrouve également dans tous les autres domaines.

Il doit être bien clair que l'on ne peut séparer la politique du gouvernement en matière de logement du reste de sa politique. A ce titre, j'aimerais m'arrêter un instant sur certains renseignements fournis au gouvernement par le biais d'un document publié par les planificateurs de la SCHL en juillet 1981 et intitulé: «La démographie de demain: Ses répercussions sur la demande en matière de logement au Canada, 1981-2001». C'est Philip W. Brown qui travaille à la Division de l'Analyse des marchés à la Société canadienne d'hypothèques et de logement, qui a rédigé ce document en vue d'un symposium organisé à l'Université de Colombie-Britannique. Le document expliquait en termes très explicites ce qui se produirait dans le domaine du logement au Canada. Il signalait que le principal problème des années 80 et 90 serait presque certainement le marché des logements locatifs.

Cela ne doit certainement pas étonner ceux d'entre nous qui suivons l'évolution de ce marché dans les centres urbains du Canada, monsieur l'Orateur. Les IRLM ont-ils stimulé l'industrie du bâtiment où a-t-on encouragé les hommes d'affaires à construire des logements locatifs? Pas du tout. Le gouvernement a affirmé au contraire que, selon lui, l'aide gouvernementale pouvait se résumer à 15,000 unités de logements que construirait le secteur privé sur une période de deux ans.

Le gouvernement semble accorder plus d'importance aux logements sociaux—et je reconnais que ce type de logement est important—qu'aux programmes visant simplement à encourager les gens à investir dans l'industrie du bâtiment au Canada.

L'auteur du document parle aussi des aspirations de la génération issue du boom des naissances. Ceux qui appartiennent à cette génération ont maintenant atteint l'âge où ils s'apprentent à acheter une maison, mais l'auteur signale qu'il ne pourront pas le faire. Ainsi, monsieur l'Orateur, le ministre et la Société canadienne d'hypothèques et de logement savaient déjà que toute une génération de Canadiens n'aurait pas les moyens d'acheter une maison, comme le laisse entendre l'exposé budgétaire. L'auteur indique que cela ne découle pas simplement du fait que les autorités ne comprennent pas ce qui se passe dans le monde, mais plutôt d'un effort cynique en vue d'empêcher les gens de devenir propriétaires. A la page 25, on trouve la déclaration suivante: «Toute la question des niveaux d'espérance, par exemple, revêt une importance critique.» Dans le dernier paragraphe, l'auteur écrit:

Le fait qu'on se rende compte de l'érosion imminente ou possible des espérances pourrait donner lieu à la recherche d'autres possibilités pour réduire les dépenses familiales que les méthodes normales en vue d'augmenter le revenu.

Il signale ensuite que la seule solution possible pour ceux qui voudront être propriétaires d'une maison au Canada sera peut-être de se tourner vers les logements coopératifs.

Je vois que mon temps de parole est écoulé, monsieur l'Orateur, mais je tiens à signaler que si la seule solution au problème est le logement coopératif et que l'époque des maisons unifamiliales est révolue au Canada, je m'inquiète énormément de ce qui arrivera à mon pays.

Des voix: Bravo!

• (2200)

MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office, en conformité de l'article 40 du Règlement.

LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

(A) L'ENQUÊTE CONCERNANT LE MEURTRE CLIFFORD OLSON

(B) LA DÉCLARATION DU PROCUREUR

M. Benno Friesen (Surrey-White Rock-Delta-Nord): Monsieur l'Orateur, j'ai posé vendredi dernier quelques questions au solliciteur général (M. Kaplan) concernant les quatre derniers jours de juillet, les activités de Clifford Olson et la façon dont la GRC avait mené cette affaire. Je n'aime pas poser ce genre de questions. J'éprouve une grande admiration pour la Gendarmerie royale. J'admire son travail et j'ai une entière confiance en elle, et pourtant, il semble que quelque chose ait cloché dans l'affaire Clifford Olson. Le fait que le gouvernement garde le secret autour de cette affaire empêche les agents d'exécution de la GRC de faire de leur mieux pour conserver leur réputation.